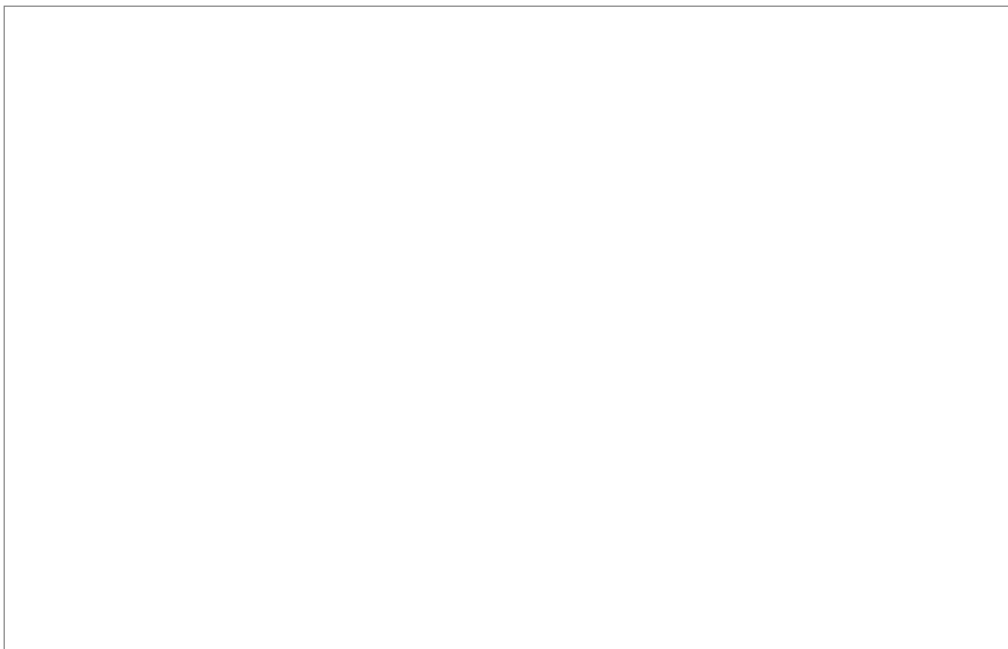




PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE



PROJET EDUCATIF

Le **projet éducatif** de notre structure vise à **accompagner l'enfant au quotidien et sa famille dans sa fonction parentale**.

Ce double accompagnement est proposé dans un cadre prenant en compte chaque individu, respectueux des différences sociales, culturelles ainsi que des habitudes familiales propres à chaque enfant.

Le parent doit trouver sa place au sein de la structure afin qu'il puisse vivre des moments particuliers, privilégiés avec son enfant et ainsi prolonger sa fonction parentale dans un espace collectif. Ces temps de partage, ainsi que des réunions pédagogiques permettent une réelle coéducation de l'enfant dans une dynamique de coopération.

Ce projet s'articule autour du thème du **LANGAGE**, qui va se décliner sous 3 grands axes :

Le langage par rapport à lui-même :

L'enfant apprend à découvrir son corps, ses limites et ses possibilités. Il prend confiance à travers l'acquisition de son schéma corporel, construit son image et son estime de soi. Il forge sa personnalité en développant son langage et exprime sa créativité.

Le langage par rapport aux autres :

L'enfant apprend à découvrir l'autre, à échanger, à communiquer, à partager. Il apprend le respect des règles sociales et de la vie en collectivité.

Le langage par rapport à son environnement :

L'enfant découvre un environnement complémentaire de l'espace familial, riche en explorations. Il apprend à s'y adapter et à y prendre ses repères (temporels, spatiaux, affectifs...).

L'acquisition du langage oral et gestuel du jeune enfant est le fil conducteur de notre projet.

L'enfant apprend à **parler** en même temps qu'il apprend à **penser**, à connaître le monde.

Le langage n'est pas un outil mais une fonction humaine par excellence, à la fois biologique et sociale. Cette fonction-langage fait partie du patrimoine génétique de l'être humain. Elle ne peut se développer que grâce à l'apport de la société, c'est-à-dire des personnes de l'entourage de l'enfant qui lui parlent.

De ce fait, l'acquisition du langage par l'enfant dépend étroitement de l'apport langagier approprié dont il bénéficie de la part des locuteurs qui lui parlent.

A travers ce thème, les buts recherchés sont l'accompagnement de l'enfant dans l'acquisition de son autonomie et de son épanouissement.

PROJET PEDAGOGIQUE

Le **projet pédagogique** précise les dispositions prises pour l'accueil, le soin, l'éveil et le bien-être des enfants.

Il est la mise en pratique du projet éducatif.

Il précise le rôle des professionnels dans la structure et la place du parent.

Il développe la pédagogie choisie et les pratiques communes aux professionnelles à tout moment de la journée.

➤ **Le fondement de la Pédagogie**

Le fondement de notre pratique est **le respect** :

- **Respect de l'enfant** : de sa personnalité, de son rythme, de ses choix, de ses apprentissages.
- **Respect du parent**, considéré comme le premier éducateur de l'enfant : respect de leur mode d'éducation et respect de l'environnement familial (contexte social, culturel, ...).
- **Respect des professionnels** dans l'application de l'organisation et des repères visant au bien-être de l'enfant en collectivité. Respect de la répartition des tâches, respect des décisions en réunion, travail en cohérence.

➤ **Les attitudes éducatives**

Le rôle de l'adulte est primordial et les attitudes éducatives sont essentielles pour garantir le bien-être de l'enfant. L'adulte est un modèle pour l'enfant, il est donc nécessaire d'être attentif à notre attitude, nos paroles (vocabulaire adapté, intonation douce, ...).

Les professionnels sont formés pour accueillir les jeunes enfants, ils accompagnent les parents dans leur fonction parentale.

Ils doivent être vigilants à ne pas laisser en difficulté un parent et à l'accompagner dans son rôle éducatif. La démarche étant d'être bienveillant avec l'enfant et ses parents.

• **Attitude bienveillante**

Chaque famille est accueillie avec bienveillance, écoutée sans jugement et respectée quelle que soit son histoire, son origine socio culturelle, sa situation familiale et professionnelle, ses habitudes de vie, sa sensibilité.

Le professionnel doit être disponible, se mettre à la hauteur de l'enfant, parler avec une intonation douce et s'adresser à lui de façon individuelle afin de lui procurer une sécurité affective.

Le rôle de l'adulte est de veiller au bien-être et à la sécurité affective et physique de tous, tout en jouant ou échangeant avec les enfants.

Il garantit la continuité du jeu de l'enfant, il veille à ne pas l'interrompre tout en assurant sa sécurité. La communication envers l'enfant est positive et encourageante.

Son rôle est de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins et aux demandes des enfants.

Il doit très souvent rappeler et faire respecter les règles communes afin d'aider les enfants à acquérir ces règles.

• **L'observation**

Observer c'est porter un regard sur l'enfant, être attentif à ses attitudes, à ses comportements, à ses modes d'expression et ses interactions avec les autres enfants et avec les adultes.

Dès les premiers jours d'accueil, l'observation est indispensable. Elle permet au professionnel d'aider l'enfant et son parent dans la séparation.

Au quotidien, elle permet à l'équipe :

- de mieux connaître l'enfant (personnalité, développement).
- de mieux comprendre les besoins et demandes de l'enfant.
- de repérer d'éventuelles difficultés ou mal-être.
- d'accompagner les familles dans leur parentalité.

La présence et le regard de l'adulte posé sur l'enfant sont sécurisants. L'enfant est alors plus disponible à multiplier ses expériences et à prendre confiance en lui.

L'adulte est un référent pour les enfants.

Concrètement, nous observons au quotidien et précisons notre observation si une situation ou une difficulté le nécessite.

- **L'écoute**

L'enfant a besoin d'être écouté et entendu. L'adulte s'installera, le plus souvent possible, à la hauteur des enfants afin d'être plus disponible et attentif à ses expressions non verbales et verbales. Il doit prendre le temps de laisser l'enfant s'exprimer seul en l'écoutant.

Les transmissions et échanges avec les parents sont également très importants pour l'équipe. Elles les aident à mieux comprendre, connaître l'enfant et à adapter leur accompagnement au quotidien afin de répondre au besoin de chacun. Le positionnement professionnel est nécessaire dans ce cas.

La gestion des émotions est très importante pour l'enfant, à chacune d'elles correspond un besoin qu'il faut pouvoir identifier et auquel il faut répondre.

- **La verbalisation**

La verbalisation est indispensable dans l'accueil et l'accompagnement du jeune enfant, elle permet le développement du langage.

La verbalisation de l'adulte permet à l'enfant de comprendre ce qu'il vit, d'anticiper les événements à venir, de vivre plus sereinement les nouvelles situations. L'adulte utilise le « je » pour parler à l'enfant, se met à sa hauteur et valide les émotions ressenties.

Elle permet d'établir la relation, de mettre des mots sur ce que vit l'enfant ainsi que sur nos faits et gestes. Ces mots recadrent, apaisent et sécurisent l'enfant.

Pour les petits la communication gestuelle associée à la parole est utilisée pour communiquer avec l'enfant;

Chaque situation nouvelle et chaque étape de la journée seront verbalisées à l'enfant afin qu'il puisse se les représenter et établir ses propres repères. L'adulte favorisera le langage en étant vigilant à tout objet (doudou, tétine..) qui pourrait entraver la prononciation des mots, et utilisera les mots appropriés à chaque objet.

Les temps de réunion professionnelle permettent de verbaliser des informations collectives (événements, nouvel enfant, ...).

- **Face aux limites**

Nécessaires à la construction de l'enfant, les limites lui sont également indispensables pour qu'il se sente en sécurité.

L'enfant a besoin de règles et de limites pour se construire, c'est pourquoi nous avons défini les nôtres.

L'opposition est une phase normale du développement de l'enfant, cela lui permet de se différencier de l'autre. Il est important que l'adulte garde son calme, sa patience, qu'il parle sans crier.

L'adulte a appris à passer le relais ponctuellement lorsqu'il n'arrive pas à gérer une situation.

L'équipe est aussi là pour expliquer le règlement de fonctionnement aux parents pour le bien-être de tous.

- **Face à l'agressivité**

Face à un conflit entre enfants avec des gestes comme « taper » ou « mordre », l'équipe s'efforce d'avoir une attitude éducative positive : séparer les enfants, consoler et soigner l'enfant « blessé » mais aussi rassurer et expliquer les limites à l'enfant « blessant ». Si l'enfant a ce type de comportement, c'est une façon d'exprimer quelque chose, il a donc besoin d'être écouté. On peut éventuellement l'aider à reprendre son calme en lui proposant un temps calme.

C'est à l'équipe de gérer les situations de conflit, elle explique et aide l'enfant à se calmer.

L'agressivité est une réaction normale de l'enfant qui n'a pas toujours d'autres moyens d'expression. Si celle-ci est récurrente, il faut s'interroger car elle peut être signe de mal-être.

Notre rôle est donc d'observer pour voir si une situation particulière est à l'origine de ce mal-être et d'en parler avec la famille, pour pouvoir trouver des réponses et des solutions.

➤ Environnement et aménagement de l'espace

L'aménagement de l'espace est important et doit répondre aux besoins de tous les enfants.

Cet aménagement peut être revu régulièrement en équipe en fonction des observations, de l'investissement ou du non investissement de certains coins jeux, du besoin et de l'âge des enfants accueillis. L'espace de jeu proposé aux enfants doit être suffisamment riche pour que l'enfant puisse y trouver tout ce dont il a besoin lorsqu'il joue seul ou à plusieurs, de jouer calmement ou de se défouler, de se reposer,

Pour certaines activités, l'espace peut être complètement modifié en pensant avant tout à la sécurité de l'enfant et sera réinstallé ensuite pour que l'enfant puisse avoir des repères fixes.

La structure est aménagée en trois sections :

- les moussaillons : section des bébés (10 semaines à 18 mois)
- les pirates : section des moyens (1an à 2 ans)
- les matelots : section des grands (2 ans à 6 ans)

➤ Les réunions et formation professionnelle

• **Réunions d'équipe**

Ces réunions permettent de transmettre diverses informations, d'échanger des observations faites par l'équipe et d'adapter nos pratiques professionnelles en fonction des besoins.

C'est aussi un temps de préparation des événements ou animations à venir, de construction d'outils éducatifs.

Ces réunions se tiennent régulièrement dans l'année en fonction des événements de la crèche et des besoins de l'équipe. Des réunions de section ont lieu tous les mois.

Ces moments d'échange facilitent la cohésion d'équipe au quotidien,

Les équipes et la direction participent à des réunions d'analyse de pratique professionnelle à raison d'une fois par trimestre

• **Réunions pédagogiques ou cafés parents :**

Les réunions parents/professionnels permettent d'informer et d'échanger sur le déroulement de la journée dans la structure, sur la pratique professionnelle de l'équipe ou d'aborder différents thèmes liés à l'enfant de manière approfondie en s'appuyant sur différents supports.

Ces réunions permettent un **échange** entre les parents et les professionnels autour du fonctionnement de la structure et fondent la confiance indispensable dans la collaboration parents-professionnels.

Les professionnels, dont le rôle est aussi de **soutenir la parentalité**, partagent leurs connaissances et leurs expériences pour **accompagner les parents dans leur réflexion ou leurs propres pratiques**.

• **Formation professionnelle**

Le CNFPT et d'autres organismes permettent aux professionnelles de se former régulièrement.

• **Les stagiaires**

Nous accueillons différents stagiaires encadrés par l'équipe de professionnelles (BAC PRO services à la personne, auxiliaires de puéricultures, infirmiers, puéricultrices, EJE, orthophoniste,)

Cet accueil nécessite un suivi sous forme d'écrits, de pratiques, de coordination dans les différentes sections et une évaluation finale

• **Les apprenti(es)**

l'accueil de deux apprenties par an permet de former de nouvelles collègues de partager les pratiques professionnelles et d'assurer une continuité de service pour l'accueil des enfants

➤ **L'implication des parents :**

Les familles sont invitées à participer à la vie et à l'animation de la structure lors des moments festifs organisés tout au long de l'année. La participation active des familles est proposée (musique, langue étrangère, gateaux...) en fonction des compétences de chacun.

Un conseil de crèche composé de parents représentants et de professionnels se réunit 3 fois par an pour échanger sur la vie de la crèche et améliorer la qualité d'accueil,

Un questionnaire de satisfaction est distribué une fois par an afin d'évaluer les besoins et les attentes des parents. Cette démarche contribue à l'amélioration constante de la qualité du service.

Des réunions de rentrée avec chaque section sont organisées pour présenter le programme de l'année, ainsi que différents temps d'échange sur la santé et la parentalité.

Une application est mise à disposition des parents pour faciliter les échanges et la communication avec les familles (photos, documents, vidéos...)

Il est nécessaire de trouver un équilibre entre les valeurs éducatives de la crèche, celles des parents et la collectivité pour accompagner les familles dans la parentalité

APPLICATION DU PROJET AU QUOTIDIEN

- **L'accueil**

L'enfant et sa famille sont accueillis avec respect et secret professionnel, sans jugement. La communication entre les parents et l'équipe est importante, une relation de confiance doit s'installer .

L'accueil comprend la période de familiarisation et l'accueil au quotidien.

- L'inscription :

La première visite est une prise de contact avec la famille. La directrice explique le fonctionnement de la crèche ainsi que les modalités d'accueil, une visite des locaux est organisée.

- La familiarisation

La période de familiarisation est indispensable à l'arrivée d'un nouvel enfant.

Elle permet à l'enfant de s'habituer progressivement à la collectivité, aux lieux et aux adultes présents dans la structure. Elle lui permet de vivre progressivement la séparation et de trouver une figure d'attachement secondaire.

Elle permet aux parents de mieux connaître l'équipe et le fonctionnement afin de confier son enfant en toute confiance.

Elle permet aux professionnels de mieux connaître l'enfant et ses habitudes, et d'établir une relation de confiance avec le(s) parent(s).

Ce temps se fait sur une semaine et sera adaptée aux besoins de l'enfant et des parents qui sont acteurs de ce moment , par exemple :

- Premier jour : 1/2 heure avec le parent et ½ heure seul
- Deuxième jour : 1 heure ½ seul
- Troisième jour : 3 heures seul avec un repas (9h 12h)
- Quatrième jour : une matinée, un repas et une sieste (9h 14h30)
- Cinquième jour : une journée complète (9h 16h30)

Nous proposons aux parents de laisser un objet transitionnel, le but étant de rassurer l'enfant en créant un lien entre la maison et la structure. Certains enfants investiront plus ou moins ce doudou, nous respectons alors ce choix.

L'enfant est attendu, son casier est prêt et l'accueil est organisé dans la section par une professionnelle disponible pour ce temps d'échange.

- L'accueil du matin

Le parent accompagne son enfant dans la section après avoir rangé ses affaires dans son casier nominatif à l'entrée de la crèche. Un professionnel sera alors disponible pour accueillir l'enfant et les parents. Il écoutera les transmissions et accueillera chaleureusement l'enfant. Les rituels de chacun sont respectés, le parent peut accompagner l'enfant dans le jeu, le professionnel accompagnera l'enfant en cas de séparation difficile.

Pour le parent il est important d'expliquer la séparation à l'enfant et de lui dire au revoir.

Si l'enfant pleure, le professionnel respecte son chagrin et verbalise la situation puis l'aide à entrer dans le jeu. Lorsqu'un lien est établi, la séparation est plus facile pour l'enfant, comme pour le parent.

Les transmissions seront ensuite inscrites sur un support afin d'en faire part au reste de l'équipe.

En cas de traitement médical pour l'enfant, ne pas oublier de vérifier la présence de l'ordonnance, l'intégrité du traitement dans son emballage avec le moyen d'administration et de préciser l'heure et la date de début du traitement .

- Les retrouvailles et les transmissions

Lors de l'arrivée du parent, le professionnel accompagne l'enfant et transmet les informations importantes de la journée en valorisant les événements positifs de la journée et en s'adressant à l'enfant. C'est un moment d'échange autour de l'enfant sur ce qu'il vit à la crèche et dans sa relation aux autres. Le parent peut prendre le temps de se poser avant son départ pour un moment privilégié avec son enfant.

Le temps d'échange doit être adapté aux besoins de chacun (parents, enfants et professionnel) et géré dans le temps.

- Inclusion de l'enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique

Les enfants sont accueillis selon un principe d'égalité et de non discrimination quelles que soient leurs différences. La structure met tout en œuvre pour accueillir un enfant ayant une maladie chronique ou en situation de handicap. Pour cela un travail de partenariat est mis en place avec le référent santé de la structure, le médecin traitant, les éventuels intervenants médicaux. Cette collaboration permet l'élaboration d'un PAI (Plan d'accueil individualisé) ou d'un PAP (plan d'accueil personnalisé).

• **Le jeu**

L'équipe propose aux enfants des jeux libres, des temps d'activités ainsi que des temps de regroupement adaptés aux sections. Les différentes propositions permettent aux enfants de se répartir dans les salles en petit groupe en laissant le choix aux enfants de passer d'une activité à l'autre.

C'est par l'intermédiaire du jeu et de la verbalisation que la communication s'établit avec l'enfant. Quel que soit le jeu ou l'activité proposée, les adultes respectent l'enfant qui joue.

Le jeu est un élément fondamental dans la structuration de la personnalité de l'enfant. Il l'aide à grandir en reproduisant de nombreuses situations ou expériences. L'adulte l'encourage, l'aide et le valorise dans ses expériences.

- Les jeux libres développent l'autonomie et l'imaginaire

Tout au long de la journée, des jeux sont mis à disposition de l'enfant selon ses besoins et sont renouvelés régulièrement afin de susciter l'intérêt de l'enfant. Les enfants font donc le choix de leurs activités. Les professionnel(les) font évoluer les jeux et le matériel au fur et à mesure de leurs observations des enfants en fonction des expériences de chacun et du développement de l'enfant. L'espace est aménagé en différents coins bien distincts (coin cuisine, coin garage, coin livres, ...) afin de proposer de nombreux jeux adaptés à tous. Le décloisonnement en petit groupe est nécessaire dès que possible dans la journée pour limiter les conflits, Les enfants peuvent y jouer seul ou à plusieurs sous le regard d'un adulte. L'adulte veille sur le jeu des enfants, fixe des limites si nécessaire, et joue avec l'enfant si celui-ci le sollicite.

L'enfant est libre de ne rien faire s'il le souhaite ou en ressent le besoin.

Chez les bébés : les jeux divers sont déposés sur les tapis, changés régulièrement, adaptés au développement de l'enfant. La position couchée est favorisée sur le tapis pour développer la motricité libre, les temps dans le transat étant réservés à la digestion.

Chez les moyens : l'enfant va acquérir la marche et découvrir les autres enfants durant cette année d'éveil. L'enfant explore tout et nécessite une présence de l'adulte active pour jouer et gérer les conflits. Ils participent au rangement.

Chez les grands : les enfants sont en jeu libre à différents moments de la journée, les jeux sont adaptés, changés régulièrement, avec une présence active de l'adulte. Ce dernier joue avec l'enfant si celui-ci le sollicite, il l'accompagne dans les jeux éducatifs, il gère les conflits. Les enfants participent au rangement.

- Les temps d'expérimentation et de découverte :

L'objectif de ces temps en petits groupes n'est pas la production elle-même mais le plaisir que va prendre l'enfant dans l'expression de sa créativité et doit permettre une ouverture sur le monde extérieur. La participation est toujours facultative.

Des matières, des techniques et des outils variés sont proposés à l'enfant dans le but de nourrir sa curiosité et de donner libre cours à son imagination et à son expression. Elles sont importantes dans la construction de sa personnalité.

La régularité et la programmation dans la journée sont essentielles dans l'organisation de la journée de l'enfant et sont adaptés à l'âge et au développement de l'enfant.

Les temps proposés sont :

- ✓ La manipulation : pâte à modeler, semoule, graines, jeux d'eau
- ✓ La psychomotricité : piscine à balles, structure, parcours de gymnastique
- ✓ Les jeux cognitifs ou d'imitation : dinette, poupées, bricolage, voitures

- ✓ Les ateliers créatifs : peinture, gommettes, dessins, collage. Partenariat avec le club des arts pour faire entrer la culture à la crèche,
- ✓ les ateliers langage et éveil aux langues étrangères : coin lecture, mise à disposition quotidienne de livres
- ✓ La musique permet une ouverture sur l'extérieur et la découverte de nouvelles activités
- ✓ Jeux extérieurs : vélo, toboggan, draisienne, découverte de la nature, jardinage....
- ✓ L'itinérance ludique : ateliers dans les différentes pièces et les enfants vont au gré de leurs envies, souvent en mixant les sections
- ✓ Temps exceptionnels : visite extérieure, semaine du goût, fête d'été, carnaval. Les fêtes qui rythment l'année sont abordées avec les enfants selon le sens qu'il peuvent avoir pour eux . Ils donnent lieu à des réalisations collectives mais pas à des productions individuelles. La fête des parents remplace la fête des mères et des pères.,
 Chez les bébés : ateliers d'éveil: lecture à haute voix, comptines, jeux de doigts, instruments de musique, éveil sensoriel et toucher de différentes matières, psychomotricité. Communication gestuelle associée à la parole.
 Chez les moyens : poursuite des ateliers d'éveil pour développer les sens et la psychomotricité et commencer à rythmer la journée avec des temps de regroupement et des temps d'expérimentation et de découverte,
 Chez les grands : rythmer la journée par des temps d'expérimentation et de découverte, les responsabiliser sur des tâches collectives (mettre la table, ranger...) afin de les conduire vers l'autonomie

L'enfant est encouragé et valorisé dans ses expériences.

- Le temps de regroupement :

Les enfants sont accueillis dans chaque section à partir de 7h et jusque 9h30,

Les temps de regroupement ont lieu plusieurs fois dans la journée : après l'accueil, autour d'un verre d'eau et pour les comptines, le soir à partir de 17h30 au moment du départ des enfants.

Les moments de retour au calme sont proposés à différents moments de la journée avant les temps qui nécessitent concentration et après les moments de défoulement. Ces temps favorisent le développement du langage.

Une salle Snozelen équipée avec du matériel sensoriel permet avec des petits groupes de 2 ou 3 enfants maximum, de passer un temps privilégié de découverte sensorielle.

Nous faisons appel à des intervenants extérieurs qualifiés pour certaines activités comme l'éveil musical une fois par semaine.

Une approche de la nature et de l'environnement va s'initier autour d'un projet nature grâce au partage d'expérience de l'association "Atelier Vert".

Des échanges intergénérationnels sont proposés dans l'année avec l'EHPAD et avec les membres du club des arts.

• ***Les repas et l'allaitement maternel***

- Les repas

Le temps du repas doit être un moment de plaisir, de convivialité et d'échanges avec l'adulte et entre enfants. L'enfant va développer son autonomie autour du repas, découvrir les goûts, les textures, les aliments. C'est un moment privilégié avec l'adulte au cours duquel la verbalisation des aliments servis est importante pour le développement du langage.

Les repas sont pris dans les salles de vie pour les bébés et les moyens sur du mobilier adapté pour chaque tranche d'âge et en la présence d'un adulte par table de 6 à 8 enfants. Les repas sont servis à partir de 11h pour le 1er service et 11h45 pour le second service (section des moyens et des grands). Le goûter est servi à 15h45. **Aucun départ n'est donc permis pendant les repas pour une question de disponibilité du personnel auprès des enfants.**

Les cultures, les régimes alimentaires d'ordre médical (PAI) sont respectés. Les demandes spécifiques pour convenance personnelle sont écoutées et satisfaites tant qu'elles sont réalisables au sein de la structure.

Les bébés : la feuille de rythme est un outil d'informations indispensable pour adapter les repas de chaque enfant. Le biberon se donne dans le calme, assis confortablement dans les bras, l'adulte évite toute sollicitation extérieure. Les repas solides sont donnés dans le transat ou petite chaise lorsque l'enfant a acquit la marche, afin qu'il puisse découvrir les aliments avec ses doigts.

Le lait est fourni par la crèche, les laits spécifiques sont apportés par les parents.

L'introduction des aliments pour les bébés se fait en collaboration avec le pédiatre et les parents, Aucun nouvel aliment n'est introduit à la crèche.

Les moyens et les grands mangent à table lorsqu'ils en sont capable dans des assiettes compartimentées. Cela permet de leur présenter les différents aliments. Ils mangent au gré de leurs envies. Les mains sont lavées avant et après le repas. Les dents sont brossées pour les grands après le repas.

Un enfant qui ne veut pas manger peut :

- ne pas aimer : lui proposer autre chose dans la mesure du possible
- ne plus avoir faim : ne pas le forcer
- être méfiant par rapport à un aliment : proposer mais ne pas insister
- refuser les morceaux : proposer du mouliné
- vouloir manger seul : proposer une cuillère à l'enfant ou une double cuillère

L'autonomie et le respect du rythme de chaque enfant sont valorisés, les enfants ne sont pas réveillés pour le repas.

Pour les plus grands les enfants participent au débarras de la table et à la distribution des couverts, verres et assiettes.

Les anniversaires sont fêtés autour d'un gateau réalisé à la crèche à partir de 2 ans, les événements festifs sont organisés afin que les enfants partagent ce moment tous ensemble. Aucun sachet de bonbons ou autres friandises ne sont acceptés.

La semaine du goût en octobre permet une découverte des aliments.

Les menus sont affichés à l'entrée de la crèche et de chaque section ainsi que sur le site internet de la ville ce qui permet aux parents d'adapter l'alimentation de leur enfant sur la semaine.

Les repas sont livrés en liaison froide.

L'allaitement maternel

L'allaitement maternel à la crèche est possible, car il est naturel et adapté aux besoins de l'enfant.

Chaque parent fait le choix pour l'alimentation de son enfant, avec le projet ou non de poursuivre l'allaitement à la reprise d'une activité professionnelle.

Il est de la mission des professionnels de la petite enfance d'accompagner les parents dans leur démarche en permettant l'aménagement d'un espace, qui sera le bureau de l'infirmière pour l'allaitement maternel.

L'allaitement maternel par l'intermédiaire de biberons pendant les temps d'accueil nécessite une rigueur pour le transport et la conservation du lait maternel. Un protocole est établi et sera remis aux parents à l'accueil de l'enfant. Les familles veilleront à respecter les recommandations relatives au recueil et au transport du lait maternel.

- ***Les soins et la propreté***
L'hygiène corporelle et vestimentaire est nécessaire pour la fréquentation de la collectivité

- Les changes

Le temps du change est un moment privilégié entre l'enfant et l'adulte. L'adulte s'occupe exclusivement de l'enfant, la communication est très importante et son intimité respectée.

Les enfants portant des couches sont changés régulièrement. Il est important d'être vigilant au besoin de change des enfants et ne pas hésiter à les changer dès que nécessaire.

L'enfant est accompagné, chaque geste est verbalisé afin de le prévenir de ce qui va être fait et l'équipe fait participer l'enfant en utilisant ses compétences psychomotrices.

L'équipe respecte les règles d'hygiène liées au change. Les protocoles sont affichés pour accompagner les professionnels, les crèmes de change et autres produits spécifiques sont fournis par les parents

- L'acquisition de la propreté

L'apprentissage de la propreté commence dans la section des moyens et ne peut intervenir que lorsque l'enfant est prêt et accepte le pot. L'enfant propre ou en apprentissage de la propreté est accompagné (à sa demande ou sur sollicitation) sur le pot ou les petits toilettes.

L'apprentissage se fait au rythme de l'enfant et en lien avec la maison, le parent doit prévenir de ce qu'il fait à domicile (les échanges sont importants avec le parent pour une cohésion réelle et efficace) afin de proposer cet apprentissage en parallèle dans la structure. Si l'enfant ne semble pas prêt ou rencontre des difficultés, l'équipe en parlera avec le parent et expliquera à l'enfant ce qui se passe.

- Les soins

Les lavages de nez sont nécessaires pour un enfant afin de l'aider à se moucher et pour lui libérer les voies aériennes pour un confort respiratoire. Ils sont désagréables et doivent être faits en verbalisant et en rassurant l'enfant,

• **Le sommeil**

Les plus grands se déshabillent et se rhabillent seuls, une caisse leur est attribuée pour ranger leurs vêtements afin de les guider vers l'autonomie,

- L'endormissement : à partir de 12h

Le sommeil est primordial pour le développement de l'enfant. Il est donc nécessaire d'accompagner l'enfant vers un endormissement serein et paisible. Les enfants sont répartis dans les dortoirs et sont installés dans des lits à barreaux pour les plus petits et sur des couchettes pour les plus grands. Dans la mesure du possible, les enfants sont toujours couchés au même endroit et dans le même lit afin de leur donner des repères rassurants. La pièce est dans la pénombre, le personnel doit être en mesure d'assurer une surveillance des enfants endormis. Les enfants sont accompagnés dans leur lit chacun leur tour une fois changés, déshabillés et leur passage aux toilettes. Les habitudes de chacun sont écoutées et respectées (doudou, tétine, turbulette).

L'équipe participe à l'endormissement, puis une personne reste dans le dortoir pour accueillir un enfant qui se couche, qui se réveille ou répondre à la moindre alerte. Les adultes respectent le sommeil de l'enfant en chuchotant dans les dortoirs. Par mesure de sécurité, le visage des enfants doit toujours être découvert.

Si l'enfant ne parvient pas à trouver le sommeil, il sera raccompagné dans la salle d'activité pour y jouer.

L'enfant n'est pas privé de sieste même si les parents le demandent : si l'enfant montre des signes de fatigue, il sera couché dans le respect de son rythme et de son bien-être.

- Le réveil et le couché échelonné

Les enfants se lèvent à leur rythme. A la fin de la sieste, les enfants sont changés et habillés, accompagnés et accueillis dans la salle de jeu.

On ne réveille pas un enfant qui dort. Le sommeil de l'enfant est privilégié car si un enfant dort c'est qu'il en a besoin.

Entre 12h et 14h pour le respect du sommeil des enfants aucun départ n'est autorisé.

Les tétines et doudous

Chez les bébés et les moyens : ils sont laissés à disposition et l'enfant le prend dès que celui-ci en manifeste le besoin

Chez les grands : quand l'enfant est prêt, lui proposer d'aller ranger son doudou dans le meuble à doudou laissé à disposition dans la salle de vie et il confie sa tétine à l'adulte. Il est judicieux d'avoir rangé les doudous pour le temps d'activité, pour les repas, pour les changes et pour l'extérieur. Être à l'écoute de chaque enfant et dès qu'une inquiétude, un stress, un mal être se fait sentir, le proposer immédiatement.

Les tétines sont stérilisées une fois par semaine et les doudous redonnés aux parents

le vendredi pour les laver

- **La santé de l'enfant :**

Un référent santé et accueil inclusif (directrice puéricultrice) est présent au sein de la crèche pour exercer des missions de santé publique auprès des jeunes enfants de leur famille et des professionnel(les) en exercice. Il travaille en collaboration avec les services de protection maternelle et infantile et les acteurs locaux de santé prévention et handicap. Il est amené à rencontrer les familles lors de rendez vous pour échanger sur les éventuels problématiques.

Les traitements médicamenteux sont administrés à la crèche sur présentation de l'ordonnance par la puéricultrice et les auxiliaires de puériculture

Des informations sous forme de flyers ou supports divers sont distribués aux parents tout au long de l'année et des réunions d'informations santé sont organisées en fonction des besoins.

Les téléphones portables à la crèche sont interdits pour des raisons de santé publique.

- **L'hygiène :**

Des protocoles de désinfection sont élaborés pour l'entretien des locaux et des jouets au quotidien et renforcés en période d'épidémie. En cas de maladie contagieuse une éviction peut être recommandée pour la santé des enfants et des professionnels.

Des surchausures sont proposées aux parents pour entrer dans les sections.

- **Le développement durable :**

Selon nos possibilités nous nous engageons dans une démarche de développement durable en réduisant de façon raisonnée nos consommations de dispositifs jetables, en triant les déchets, en limitant le gachis alimentaire et en réduisant les lessives.

➤ **CONCLUSION**

Ce projet pédagogique a été travaillé en groupe de travail lors d'une réunion pédagogique de toute l'équipe en août 2023 avec comme base de travail différents documents : la réforme des modes d'accueil, la charte d'accueil du jeune enfant et les droits de l'enfant.

Il a permis de prendre du recul et d'échanger sur les pratiques professionnelles, de se réapproprier les bases du travail au quotidien comme guide de conduite pour l'année.

Ce document complète le règlement de fonctionnement et sera réévalué régulièrement pour mettre à jour les projets de la structure.

L'accueil de qualité de l'enfant au quotidien est la préoccupation première de l'équipe qui est engagée dans une démarche de valeurs partagées.

La plus grande satisfaction de tous sera de constater le plaisir que ressent l'enfant et ses parents à évoluer dans notre environnement organisé sécurisé et bienveillant.

CHARTRE DU BIEN TRAVAILLER ENSEMBLE DE LA STRUCTURE MULTI-ACCUEIL LE PETIT NAVIRE.



RESPECTER : se respecter avec nos différences en respectant les règles définies par la réglementation et la structure.

RESTER BIENVEILLANT : s'accorder sur nos positions avec bienveillance et non complaisance pour favoriser un environnement calme.

COMMUNIQUER : se rendre disponible pour faciliter la communication.

ECOUTER : favoriser et prendre en compte l'expression de l'autre par une écoute active.

PARTAGER : partager nos valeurs et les différents point de vue et savoir se remettre en question.

ETRE FORCE DE PROPOSITION : s'autoriser à exprimer ses idées pour faire évoluer nos pratiques.

SAVOIR TRAVAILLER EN EQUIPE : créer un environnement de travail favorable à la positive attitude.